



Direction de la Voirie et des Déplacements

2021 DVD 58 Soutien aux actions contribuant aux objectifs du Plan Vélo. Subventions d'un montant de 197 000 euros et conventions avec 16 associations.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mes chers collègues,

Les actions des associations parisiennes œuvrant pour le vélo, de plus en plus nombreuses et dynamiques, participent pleinement aux objectifs de la politique municipale en la matière, en favorisant le développement d'une culture vélo pour tous les parisiens. En effet, la Ville de Paris, engagée dans une politique cyclable globale souhaite soutenir le développement des services aux cyclistes, essentiels pour encourager la pratique.

Le contexte particulier de ces derniers mois, avec d'abord les grèves de décembre 2019 puis la crise sanitaire qui ont vu augmenter considérablement la pratique cyclable, ne dément pas le succès de ces initiatives. Les demandes des usagers sont particulièrement nombreuses, que ce soit pour apprendre ou « réapprendre » à faire du vélo en milieu urbain ou pour se faire accompagner dans la réparation de leur bicyclette. Les associations, avec des acteurs nouveaux chaque année, s'investissent de plus en plus pour créer de nouvelles offres sur tout le territoire parisien. La Ville de Paris encourage ces partenaires à travers son soutien financier en fonctionnement et / ou en investissement.

Les ateliers de réparation permettent d'apprendre à entretenir son matériel tout en s'inscrivant dans des démarches de retraitement des déchets, d'économie circulaire (réutilisation des vélos épaves) et de réinsertion. Ils permettent de s'équiper à moindre coût.

Les vélo-écoles ont pour objectif d'accompagner toute personne en âge de pédaler vers une pratique vigilante et responsable de la bicyclette. De l'apprentissage à la remise en selle, la vélo école permet de promouvoir l'usage du vélo auprès de publics n'ayant pas ou peu eu l'occasion de se familiariser avec ce moyen de transport particulièrement adapté à nos territoires denses.

D'autres projets proposent des animations type Bourses aux vélos, particulièrement appréciées du grand public pour s'équiper à moindre frais, ou des animations plus festives, ou encore proposant de nouveaux services notamment à visée d'éducation des cyclistes.

Cette présente délibération propose de soutenir 16 acteurs associatifs mobilisés sur le vélo, illustrant la dynamique qui s'observe actuellement sur notre territoire. Avec de nouveaux acteurs chaque année, Paris s'étoffe de services particulièrement précieux pour les cyclistes, souvent en Quartiers Politique de la Ville, ciblant des publics particuliers et organisant des animations. Ces dernières se déroulent, y compris hors les murs, au cœur des secteurs d'habitations, et demeurent toujours très accessibles (prix très modestes ou gratuité).

Il vous est proposé de financer en 2021 les associations suivantes:

1) **AICV – Animation Insertion et Culture Vélo**

Installée dans le 19e arrondissement, AICV œuvre depuis 1995 au développement de la pratique du vélo en ville, en organisant tout au long de l'année de nombreuses activités très accessibles pour différents publics, dans un quartier Politique de la Ville.

En 2020, à travers son projet « Vélo & Mobilité », l'association a poursuivi ses objectifs à travers différentes actions:

- Cours pour adultes, notamment auprès des femmes des quartiers populaires de l'Est-parisien.
- Vélo en entreprise : interventions dans le cadre de la Politique De la Ville, auprès d'entreprises et de collectivités.
- Vélo et seniors : il s'agit d'activités alliant la pratique du vélo et une activité physique dans le cadre de séances régulières.
-
- dans le cadre de projets pédagogiques

L'association met également en place des actions auprès de jeunes en situation de handicap.

AICV souhaite poursuivre ses actions d'éducation, d'apprentissage et de perfectionnement en 2021, pour les adultes, les jeunes et les seniors, à la fois autour du vélo mécanique et de vélos électriques. Pour répondre aux différentes demandes d'activités vélo et afin de mener des actions éducatives, pour jeunes et adultes, l'association sollicite un soutien de la Ville en investissement, pour l'acquisition de matériel vélos pour enfants, de vélos électriques et d'une remorque pour transporter ce matériel dans des écoles.

Montant de la subvention proposée : 17 000 € en fonctionnement et 6 000 € en investissement

2) **MDB – Mieux se Déplacer à Bicyclette**

Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB) est la première association cycliste francilienne. Créée en 1974, elle compte plus de 1 400 adhérents à Paris et dans tous les départements franciliens grâce à son réseau d'antennes locales (20% d'adhérents de plus en 2018 qu'en 2017).

MDB a pour but de développer l'usage de la bicyclette tant pour les déplacements que pour les loisirs ; pour cela elle se donne comme objectifs de, faire prendre conscience aux citoyens comme aux pouvoirs publics des avantages que revêt l'usage de la bicyclette (véhicule paisible, non polluant, non encombrant, non bruyant générateur de bonne santé et économe en énergie). L'association a, à l'égard des cyclistes et des non-cyclistes, un rôle d'éducation et de conseil dans divers domaines se rapportant à la bicyclette et à sa pratique : sécurité et prévention des accidents, recherche et préconisation des meilleurs équipements et aménagements, mécanique du vélo, assistance juridique, etc...

MDB sollicite une subvention de fonctionnement pour mener à bien ses projets en 2021 : accueil des cyclistes à la Maison du vélo quatre jours par semaine et 45 semaines par an ; organisation de bourses aux vélos ; marquage Bicycode des vélos et conseils pour lutter contre le vol ; animations pour favoriser la pratique du vélo auprès des adultes, renseigner sur les aspects règlementaires et techniques de l'usage du vélo, sensibiliser aux dangers de la circulation en partenariat avec de la Ville de Paris et la Préfecture de Police (formations sur la sécurité routière) ; animation de soirées débats sur les mobilités actives ; animations de matinées formation sur le thème du stationnement vélo, la sécurité routière et les aménagements de voirie ; organisation de balades hebdomadaires ; conseils sur les itinéraires à vélo ou train-vélo ; organisation d'ateliers de prévention et de conférences à la sécurité routière ; organisation de la Convergence réunissant plusieurs milliers de cyclistes de toute l'Ile de France.

Montant de la subvention proposée : 31 000 € en fonctionnement

3) **DAVS – Développement Animation Vélo Solidaire (13^e et 14^e)**

Située dans le 14^{ème} et 13^{ème} arrondissement de Paris, l'association DAVS, Développement Animation Vélo Solidaire, anime depuis juillet 2016 la Vélo-école Paris Sud. Les objectifs principaux visés par l'association sont de participer au développement d'une culture vélo accessible à tous les parisiens, de favoriser l'apprentissage du vélo auprès des adultes et enfants débutants, d'accompagner les personnes dans la découverte du vélo en ville et de développer un atelier

d'autoréparations dans un Quartier en Politique de la Ville du 13^{ème} arrondissement. DAVS développe tout au long de l'année un ensemble d'actions visant à favoriser l'accès à la pratique du vélo au plus grand nombre : cours de vélo pour adulte, stages de vélo enfant, interventions en milieu scolaire, interventions en entreprises.... À travers ses activités et projets pédagogiques, l'association accueille et accompagne des publics spécifiques qui, pour des raisons sociales et/ou culturelles, se trouvent éloignés de ce mode de déplacement. Pour pérenniser et développer les projets et les activités de la vélo-école et leur atelier d'autoréparation, l'association sollicite le soutien de la Ville.

Montant de la subvention proposée : 17 000 € en fonctionnement

4) **La Petite Rockette (11 €)**

L'association La Petite Rockette, implantée dans le 11^e arrondissement, a pour objectifs de développer l'apprentissage du vélo pour les personnes qui n'ont jamais fait de vélo et de promouvoir la remise en selle chez les adultes éloignés de la pratique du vélo afin que tous puissent se déplacer au quotidien, accompagner leurs enfants en balade ou pratiquer une activité physique régulière. La Petite Rockette anime un local dédié à la mécanique vélo dans le 11^{ème} arrondissement. Ce lieu s'articule autour de plusieurs volets d'action parmi lesquels : la collecte et la valorisation de vélos usagés, l'animation d'ateliers participatifs d'apprentissage et de réparation, ainsi que la sensibilisation à l'environnement. Des stages d'apprentissage de la pratique du vélo, à destination des adultes, sont également proposés. Les sessions proposées développent tous les aspects de l'apprentissage pour la pratique cycliste en milieu urbain : apprentissage de l'équilibre sur vélo sans pédale, initiation à la trajectoire, changement de vitesses et lâcher de mains, démarrage en côte, trajectoires plus complexes, initiation aux déplacements dans la rue en groupe et encadré, etc. Les bénéficiaires sont identifiés en étroite collaboration avec les structures associatives du quartier. Des ateliers « hors les murs » sont également organisés, à destination des habitants du quartier. Ces animations sont composées d'ateliers de co-réparation de vélos et de « récup créative » à partir de déchets issus des cycles. L'association organise également des balades pour inciter à se déplacer à vélo quotidiennement mais aussi pour les loisirs, en valorisant le cyclotourisme. La Petite Rockette sollicite le soutien de la Ville pour poursuivre l'ensemble de ses activités en 2021.

Montant de la subvention proposée : 18 000 € en fonctionnement

5) **La Cyclofficine (20 €)**

L'association La Cyclofficine, créée en 2010, a pour objet la promotion active de l'usage du vélo et du recyclage pour concourir à la préservation de l'environnement et la lutte contre le dérèglement climatique ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain en promouvant la solidarité. Installée dans le quartier Saint-Blaise dans le 20^e arrondissement, la structure promeut la pratique d'une mobilité douce, saine, écologique et en sécurité par l'auto-réparation de cycles, et anime l'espace public dans les quartiers Politiques de la Ville du 20^{ème} arrondissement.

La Cyclofficine souhaite poursuivre son programme d'ateliers participatifs d'auto-réparation de vélos dans ce secteur. L'association propose 30 ateliers participatifs d'auto-réparation de vélos dans les quartiers politique de la ville des portes du XX^e en partenariat avec les associations, maisons de quartiers, écoles et collectifs locaux. Pendant ces ateliers, le public trouve les outils, les pièces détachées et les savoirs et savoir-faire nécessaires à l'apprentissage de la mécanique cycle. Des ateliers au collège Pierre Mendès-France sont également prévus pour permettre aux collégiens et en particulier aux collégiennes, moins présentes dans leurs locaux, de se monter un vélo. Cela permettra aussi à l'association de travailler de manière régulière avec un groupe de jeunes qui pourra ensuite bénéficier des projets VVV de stage de mécanique cycle et de randonnée prévu durant l'été.

Pour mener à bien ces projets, la Cyclofficine sollicite le soutien de la Ville.

Montant de la subvention proposée : 17 000 € en fonctionnement

6) Solicycle – Études et Chantier (14^e, 16^e et 18^e)

Depuis 2001, Études et Chantier Ile-de-France développe un modèle innovant de chantier d'insertion, les ateliers vélo Solicycle, qui contribuent à la promotion de l'usage du vélo au quotidien. Depuis 2016, plusieurs ateliers Solicycle ont ouverts à Paris, fixes et mobiles, en particulier sur les Rives de Seine, dans le 14^e, le 16^e et dans le 18^e. Les ateliers vélos SoliCycle sont des ateliers de recyclage récupérant des vélos destinés au rebut qui sont remis en état ou valorisés sous forme de pièces détachées. Un des moyens d'augmenter significativement l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens est de rendre les usagers de la bicyclette plus autonomes. Dans une démarche centrée sur le partage de savoir-faire, les ateliers vélo SoliCycle proposent des temps d'auto-réparation. Les usagers sont accueillis et conseillés dans l'entretien de leur vélo. Les adhérents effectuent eux-mêmes les réparations sur leur vélo, en bénéficiant de conseils ainsi que d'outils et

de pièces détachées mis à leur disposition. Ces séances d'auto-réparation rencontrent un vif succès (2 à 3 fois jours par semaine sur chacun des ateliers). Les participants sont accompagnés dans l'entretien de leur vélo par une équipe de mécaniciens en insertion et de bénévoles. En 2021, Solicycle souhaite poursuivre ses actions dans les ateliers situés Porte de Vanves dans le 14^e et rue d'Oran dans le 18^e.

Montant de la subvention proposée : 12 000 € en fonctionnement

7) **3S – Séjour Sportif Solidaire (17^e)**

L'association 3S a pour but de contribuer à la réduction des déchets, au développement du sport « zéro déchet » et à la sensibilisation de la population à un autre mode de consommation moins néfaste pour l'environnement. Son activité porte principalement sur le réemploi de matériels et d'équipements sportifs (vélos, trottinettes, rollers, etc.). L'association souhaite notamment rendre accessible l'apprentissage du vélo, pour promouvoir la mobilité active, encourager la pratique du sport et apprendre à rouler en ville en toute sécurité. Depuis avril 2018, l'association gère un lieu de récupération de matériel sportif et une boutique atelier dans le 17^e arrondissement, la Recyclerie Sportive. Les participants aux animations proposées par l'association sont issus des quartiers Politique de la Ville du 17^e.

En 2021, l'association souhaite poursuivre les animations tournées vers le vélo, à travers des ateliers d'apprentissage (vélo école) et de co-réparation, favorisant l'autonomie des cyclistes. 3S sollicite un soutien en fonctionnement pour mener à bien ces projets.

Montant de la subvention proposée : 4 500 € en fonctionnement

8) **RÉPAR (10^e, 13^e, 14^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e.)**

Créé en 2018, l'association RÉPAR est le réseau parisien des ateliers de réparation vélo participatifs et solidaires. Réunissant l'ensemble des acteurs présents à Paris, elle a pour objet de promouvoir et valoriser leur activité sur leur son territoire, de mutualiser les moyens de plusieurs associations et de favoriser l'échange de connaissance. Elle aide à la création et au développement de nouvelles associations dans une logique non-concurrentielle dans le but de favoriser un maillage territorial intelligent et respectueux des activités de chacun. Ces ateliers

la composant concourent à la promotion active de l'usage du vélo en milieu urbain, en facilitant l'acquisition, l'entretien, la réparation, le recyclage et le réemploi des bicyclettes. Le RéPAR organise notamment, en partenariat avec la DPE, la valorisation des vélos épaves qui sont acheminés par les services de la Ville à la déchetterie de la Porte des Lilas. En 2020, pour accompagner le déconfinement et les besoins des cyclistes ainsi que des personnes souhaitant désormais se déplacer à bicyclette, le réseau s'est mobilisé pour organiser près de 200 ateliers mobiles dans les résidences de Paris Habitat, notamment dans les quartiers Politique de la Ville des 10e, 13e, 14e, 17e, 18e, 19e et 20e.

En 2021, le RéPAR sollicite le soutien de la Ville pour poursuivre ses actions d'accompagnement des porteurs de projets, de consolidation des ateliers existants, d'animations dans les quartiers. Elle poursuit l'organisation, la mutualisation et la coordination des accès aux gisements des déchetteries, des syndicats de copropriété, des bailleurs sociaux, toujours dans l'objectif d'accompagner les changements de comportement et pour favoriser le réemploi. Un grand événement pour mettre en valeur et faire connaître les ateliers d'autoréparations parisiens, subventionné en 2019 mais qui n'a pu avoir lieu compte tenu du contexte sanitaire, est envisagé en septembre 2021.

Montant de la subvention proposée : 15 000 € en fonctionnement

9) Paillettes et Cambouis (19^e)

L'association Paillettes et Cambouis a été créée en 2020. Elle a pour objectif d'accompagner les cyclistes vers l'autonomie dans l'usage, l'entretien et la réparation de leurs bicyclettes. Elle sollicite le soutien de la Ville pour poursuivre ses activités d'animation d'ateliers hors les murs et d'ateliers fixes d'apprentissage du vélo et de la mécanique cycle tout public dans le Quartier Politique de la Ville Danube, dans le 19^e arrondissement. Les activités s'adressent avant tout aux habitants du quartier pour ainsi favoriser les échanges entre voisins. Les cyclistes de tout âge et de toute origine sociale se côtoient pour s'entraider dans les réparations, enrichissant concrètement la vie de quartier, en partenariat avec les associations du territoire, notamment le centre social et culturel Danube. Des activités de promotion active du vélo comme mode de transport, avec des séances de vélo-écoles et de remises en selle, sont également envisagées en 2021.

L'association poursuit également ses activités de réemploi de la filière cycle, avec notamment des collectes à domicile, des débarras de cave et de garages à vélo, etc. Enfin, une subvention d'investissement permettra à Paillettes et Cambouis de s'équiper de l'outillage nécessaire à la tenue de ces ateliers.

Montant de la subvention proposée : 2 000 € en fonctionnement et 4 000€
en investissement

10) Cocyclette

Créée en 2019, l'association a pour objet de promouvoir les mobilités actives afin de développer un environnement urbain plus agréable et respectueux de la planète. Elle incite les citoyens à transformer les habitudes de mobilité du quotidien vers des mobilités actives et à donner envie au plus grand nombre d'envisager de prendre un vélo pour se déplacer au quotidien grâce à des activités ludiques et pratiques. En 2021, l'association souhaite développer différents projets. À travers des animations collaboratives type jeux de piste à vélo, balades urbaines et stands de sensibilisation sur l'espace public, elle mobilise les participants pour susciter l'envie de faire du vélo en ville, et proposer une formation webinaire : conseiller et former au vélotaf et fournir toutes les bases théoriques de la pratique du vélo urbain (règles de circulation et code de la route, conseils pour bien penser son trajet, où stationner, équipement et entretien).

Montant de la subvention proposée : 3 500 € en fonctionnement

11) Le Petit Biclou (13^e)

Le Petit Biclou, créé en 2019, a pour objectifs de créer et promouvoir une dynamique autour de l'utilisation du vélo dans le quartier Kellermann, quartier Politique de la Ville du 13^e arrondissement, et de faire acquérir à chacun la compétence et l'habitude de réparer son vélo, avec l'aide de bénévoles. L'association travaille en partenariat avec les bailleurs sociaux et les associations locales, pour toucher un large public. L'équipe compte plus de 400 adhérents dont 50 bénévoles actifs. En 2020, malgré le contexte, environ vingt ateliers en pied d'immeuble ont été réalisés, dans des résidences d'habitat social et/ou lors d'événements de quartier. Pour une plus grande régularité de son action, l'association cherche un local le plus près de la Poterne des Peupliers, donnant sur la rue pour y installer un atelier d'auto-réparation de vélos permanent. Par ailleurs elle souhaite poursuivre le développement des ateliers d'auto-réparation itinérants et « hors les murs » dans les quartiers populaires du 13^e arrondissement.

Montant de la subvention proposée : 8 000 € en fonctionnement

12) Cyclocube

L'association, créée en 2020, regroupe des acteurs du vélo et de la vie associative du 15^e arrondissement ; Elle accompagne les citoyens pour développer un usage quotidien du vélo, en les aidant à acquérir leur autonomie, notamment dans l'usage et l'entretien de leur vélo. Cyclocube souhaite développer en 2021 son atelier vélo participatif (autoréparation, formation, réemploi) et favoriser l'apprentissage de cette mobilité, en particulier pour les femmes, les jeunes et les enfants. Dans l'attente de pouvoir disposer d'un local, l'association souhaite organiser un atelier en pied d'immeuble par mois, du printemps à l'automne. Cyclocube sollicite le soutien de la Ville pour développer ses activités et acheter un vélo-cargo, des pieds d'ateliers et de l'outillage.

Montant de la subvention proposée : 6 000 € en fonctionnement et 10 000€
en investissement

13) Rosa Parks (19^e)

L'association, déjà très active sur le quartier Politique de la Ville Rosa Parks dans le 19^e arrondissement, souhaite développer en 2021 des actions visant à contribuer à l'émancipation des femmes par l'apprentissage du vélo, à favoriser la mobilité verte à l'intérieur et à l'extérieur du quartier et à utiliser le cyclisme pour travailler le mieux vivre ensemble, la solidarité, la cohésion sociale. Cette attente a en effet été exprimée par les habitants du quartier que l'association a consultés à l'été 2020, après le premier confinement, et en particulier par des femmes âgées de 35 à 70 ans qui ont sollicité l'association pour apprendre à faire du vélo. Rosa Parks souhaite accompagner cette forme d'émancipation par l'expression d'un droit à la mobilité. Des sorties seront ensuite organisées pour valoriser le quartier et ses alentours. L'association souhaite promouvoir et renforcer cet apprentissage.

Montant de la subvention proposée : 3 000 € en fonctionnement

14) Paris Sans Voiture

L'association Paris Sans Voiture s'investit chaque année autour de la Journée Sans Voiture, en proposant des animations ludiques pour sensibiliser notamment aux enjeux liés à la mobilité. Pour l'édition 2021 qui se tiendra le 19 septembre prochain, l'association souhaite proposer des jeux de pistes à vélo ainsi que des

parades à bicyclettes, customisées pour l'occasion, qui remportent toujours un vif succès : les « vélo-chars », tous uniques, génèrent une ambiance particulièrement festive dans les rues de Paris. Des ateliers de création et customisation de vélos auront lieu en amont de la Journée Sans Voiture, durant l'été 2021. Pour mener à bien ce projet en facilitant des déplacements de matériels, l'association sollicite un soutien en investissement pour acheter des vélos avec remorques ainsi qu'un vélo électrique.

Montant de la subvention proposée : 10 000 € en investissement

15) Vélo École du 20^e

L'association Vélo École du 20e a pour but la promotion du vélo comme mode de déplacement, comme loisir, comme outil d'émancipation et comme facteur de réduction de la pollution urbaine. Ses objectifs visent à favoriser l'activité physique des citoyens et à permettre l'acquisition de compétences en matière de pratique cycliste et de sécurité routière. Pour ce faire, elle mène des activités de vélo-école pour adultes dans les quartiers Politique de la Ville du 20e arrondissement, pour lesquels la demande est grandissante.

Pour dispenser ses cours, l'association met à disposition des élèves 23 vélos. Leur usage par des débutants à la conduite nécessite un entretien régulier et génère des frais de réparation. Pour pérenniser ses actions, l'association sollicite un soutien en fonctionnement pour passer un marché d'entretien régulier avec un artisan réparateur. L'association sollicite également un soutien en investissement pour acheter un vélo triporteur pour le transport de vélos vers les terrains d'apprentissage pour pouvoir répondre à la demande croissant de formation à la conduite.

Montant de la subvention proposée : 5 000€ en fonctionnement et 6 000 €
en investissement

16) Maison du Canal (10^e)

Cette Régie de Quartier du 10e arrondissement a pour objectif de contribuer à tisser et développer les liens sociaux, essentiellement dans les quartiers populaires du 10^e arrondissement (Grange aux Belles, Buisson Saint Louis) et en lien avec les acteurs de la vie locale. En 2021, la Maison du Canal poursuit son programme de « Rendez-vous de la solidarité et de l'engagement », visant notamment à sensibiliser les habitants à la notion de solidarité, de réemploi, de développement du lien social et aux enjeux liés à la mobilité. L'association propose cette année, en

partenariat avec différents acteurs et avec les habitants, de répertorier les vélos non utilisés du quartier, de les rapporter dans un local pour effectuer une révision voire des réparations et les remettre en circulation. À travers ces séances, les participants acquièrent une autonomie dans la réparation des vélos.

Montant de la subvention proposée : 2 000 € en fonctionnement

Je vous demande de m'autoriser à signer les conventions correspondantes avec ces 16 associations leur attribuant des subventions d'un montant total de 197 000 € (montant de 161 000 euros en fonctionnement et montant de 36 000 euros en investissement).

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris